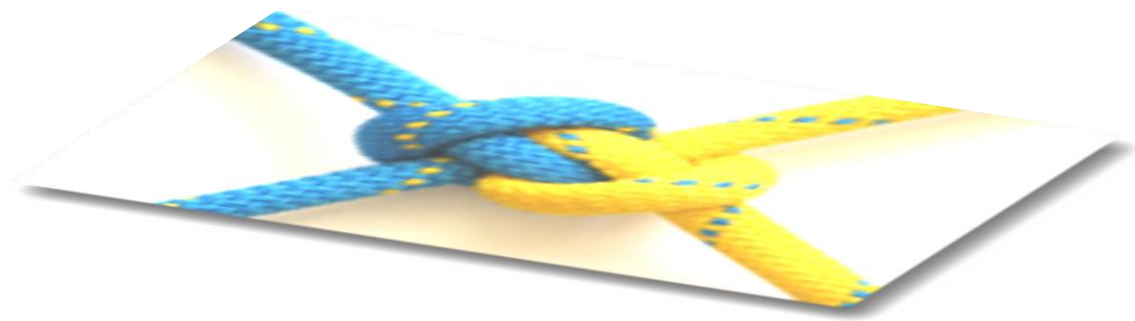




Valorisons ensemble les savoir - faire endogène

BASE



Certification 2015

N'Djamena, le 17/03/2016

**Monsieur
Directeur du BASE
BP 1442 - N'Djamena**

Objet : Audit des comptes du BASE exercice 2015

Monsieur le Directeur,

Conformément au mandat que vous nous avez confié en date du 03/03/2016, nous avons audité les comptes du Bureau d'Appui Santé et Environnement pour l'exercice 2015.

Ces comptes relèvent de la responsabilité de l'équipe de Direction du BASE. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre vérification.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit généralement admises. Ces règles requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner les éléments justifiant les opérations contenues dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues, ainsi que la présentation des états pris dans leur ensemble. Nous estimons que nos travaux d'audit constituent un fondement de notre opinion.

Sur la base de nos travaux sur les états financiers du 01/01/2015 au 31/12/2015, nous confirmons que nous n'avons rien décelé nous permettant de croire que :

- l'organisation du système de contrôle interne n'est pas adéquate ou efficace ;
- la conduite des opérations n'est pas économique ;
- l'affectation des ressources financières n'est pas efficace.

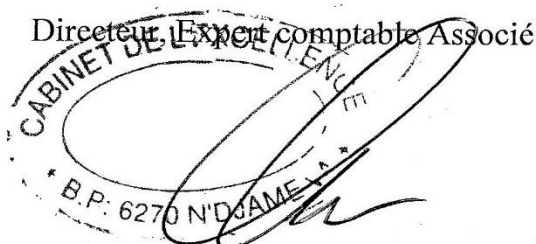
Aussi, nous certifions que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière pour la période du 01/01/2015 au 31/12/2015 dans le cadre de ses activités et suivant les principes comptables adoptés.

Ndjamena le

17 MAR. 2016

Abdel-hamid Mahamat Senoussi

Directeur, Expert comptable Associé



A handwritten signature in black ink.